

Dans le cadre des efforts internationaux de promotion de la paix dans l'ancienne Yougoslavie, le Canada participe à une mission de prévention des conflits de la CSCE au Kosovo, au Sandzak et en Voïvodine. Durant une période de trois mois qui a pris fin en décembre dernier, le Canada a également participé à une mission semblable dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine. En juin, le Canada avait dirigé une mission de la CSCE chargée d'examiner la situation militaire au Kosovo. La contribution financière du Canada à diverses missions de diplomatie préventive dépasse actuellement le million de dollars.

Le Canada a par ailleurs participé à la mission de la CSCE chargée d'enquêter sur les violations des droits de la personne dans les camps de détention en Bosnie-Herzégovine.

Un spécialiste canadien du droit humanitaire international, le Commander William Fenrick, du ministère de la Défense nationale, a été nommé par le Secrétaire général des Nations Unies à la Commission d'experts de l'ONU qui enquête sur les crimes de guerre et autres violations du droit humanitaire international dans l'ancienne Yougoslavie. Une équipe d'enquêteurs canadiens se trouve dans l'ancienne Yougoslavie depuis la semaine dernière pour aider la Commission de l'ONU à mener son enquête sur un charnier à Vukovar, en Croatie.

Depuis août dernier, le Canada n'a cessé de rappeler la nécessité de créer un tribunal spécial pour entendre les accusations de crimes de guerre commis dans l'ancienne Yougoslavie. Le 22 février dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU créait un tel tribunal afin de poursuivre les responsables de violations graves au droit humanitaire international.

Le Canada commandite une rencontre internationale d'experts, qui se déroulera du 22 au 26 mars à Vancouver, afin d'examiner la création d'une cour criminelle internationale, y compris celle d'un tribunal spécial.

Le 12 janvier 1993, le Canada nommait un coordonnateur des renseignements chargé de recueillir l'information sur les infractions au droit humanitaire commises dans la région. Son premier rapport sur les crimes de guerre, soumis au Secrétaire général de l'ONU et rendu public le 9 mars 1993, contient de l'information obtenue de diverses sources, dont 65 rapports d'organisations non gouvernementales et régionales, de gouvernements et des Nations Unies, ainsi que des rapports de sources confidentielles canadiennes, confirmant cette information.

À la 49<sup>e</sup> session de la Commission des Nations Unies sur les droits de la personne, la délégation canadienne a travaillé avec succès à l'adoption, par consensus, de deux résolutions condamnant toutes les violations des droits de la personne et du droit humanitaire international dans l'ancienne Yougoslavie. Les